
BAPE-6.5

Référence:

6. La faune, la flore et ses habitats

Demande ou Question:

- 6.5 Le promoteur précise que « *La présence d'aire de frai active près du site n'est pas prévue pendant les travaux de forage et dynamitage, qui s'échelonnent sur trois mois (janvier à mars 2007)* ». Les Chaboisseaux bronzés et à épines courtes (et la limite pour la Limace Atlantique) sont en période de frai pendant l'hiver et le printemps. Or, le promoteur a identifié ces espèces comme potentiellement présentes en zone intertidale dans la ZEL, sans toutefois être en mesure de confirmer si elles y frayaient. Par mesure de précaution, la somme vectorielle des vitesses des particules (PPV) devrait ainsi être inférieure à 13 mm/s durant la période d'incubation des œufs, telle que précisée dans la directive de MPO. Quelles sont les intentions du promoteur à cet effet ? (PR8.6, Q-023)

Réponse:

Le promoteur mentionne au plan de dynamitage élaboré à la réponse à la question Q-023 qu'il souscrit aux lignes directrices concernant l'utilisation d'explosifs à l'intérieur ou à proximité des eaux de pêche canadienne (Wright et Hopky 1998).